



## Projet sur l'introduction et la mise en place du « Chemical Leasing » dans l'industrie marocaine

### Contexte

Les produits chimiques jouent un rôle important dans le développement économique et social, en raison de leur large utilisation dans plusieurs secteurs (industrie, santé, agriculture...). Cependant, l'utilisation de ces produits chimiques peut engendrer des effets néfastes sur la santé et l'environnement. C'est dans ce contexte que la communauté internationale s'est intéressée à la bonne utilisation et gestion de ces produits. Parmi les modèles de gestion proposés figure le « **Chemical Leasing** ».

Fondé à l'initiative du Ministère de l'Environnement Autrichien, le concept du Chemical Leasing est basé sur l'idée préventive de la production plus propre et représente un aspect important de l'approche de la Gestion Durable des Ressources Industrielles initiée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement Industriel (ONUDI).

L'ONUDI joue le rôle de leader et de coordinateur pour la mise en oeuvre et la promotion de ce nouveau concept au niveau international.

La première expérience de la mise en place du projet « Chemical Leasing » a été lancée en 2004 par l'ONUDI au niveau de trois pays : l'Egypte, le Mexique et la Russie. Les résultats fort prometteurs, obtenus dans ces pays ont encouragé L'ONUDI à introduire ce business modèle au niveau de quatre nouveaux pays, à savoir : la Colombie, le Maroc, la Serbie et le Sri Lanka.

Au Maroc, le projet sera lancé et géré par le Centre Marocain de la Production Propre (CMPP) qui aura la charge d'apporter l'assistance technique aux entreprises marocaines volontaires sélectionnées afin de mettre en place ce nouveau concept.

### Le « Chemical Leasing » : un business modèle orienté services

Le « Chemical Leasing » modifie le concept traditionnel d'affaire basé sur l'augmentation des bénéfices en augmentant les volumes de ventes, et propose une approche orientée plus services et à forte valeur ajoutée.

Le business modèle du « Chemical Leasing » fournit des solutions concrètes pour la gestion effective et rationnelle des produits chimiques permettant d'assurer un développement économique en harmonie avec le respect de l'environnement.

Le fournisseur de produit chimique devient un prestataire de service et vend principalement les fonctions assurées par son produit.

Le Chemical Leasing est une approche gagnante/gagnante qui permet de créer un climat de confiance entre les deux partenaires et de développer des relations à long terme.

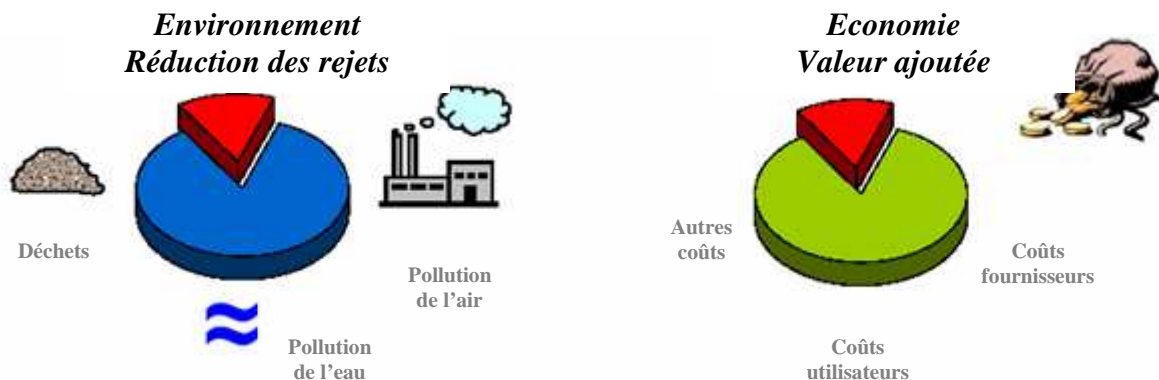
## Le principe du Chemical Leasing

Le principe du Chemical Leasing repose principalement sur trois points :

- **Un changement de base/unité de paiement** : du paiement traditionnel sur la base de quantité de produit acheté vers un paiement sur la base de la fonction assurée par le produit chimique (nettoyage, dégraissage, coloration, lubrification, teinture, floculation, coagulation, ..... ) par rapport au nombre d'unités ou de pièces produites.
- **Une optimisation de procédé de fabrication** : le fournisseur de produit chimique transmettra aussi dans le cadre de nouveau modèle son savoir faire relatif à l'utilisation rationnelle et efficace des produits chimiques.
- **Une meilleure gestion de déchets** : à travers une minimisation des coûts de gestion des déchets générés et un meilleur taux de recyclages et revalorisation de ces déchets.

## Les objectifs du Chemical Leasing

Ce nouveau concept vise la réalisation d'une valeur ajoutée tout en réduisant l'impact sur l'environnement.

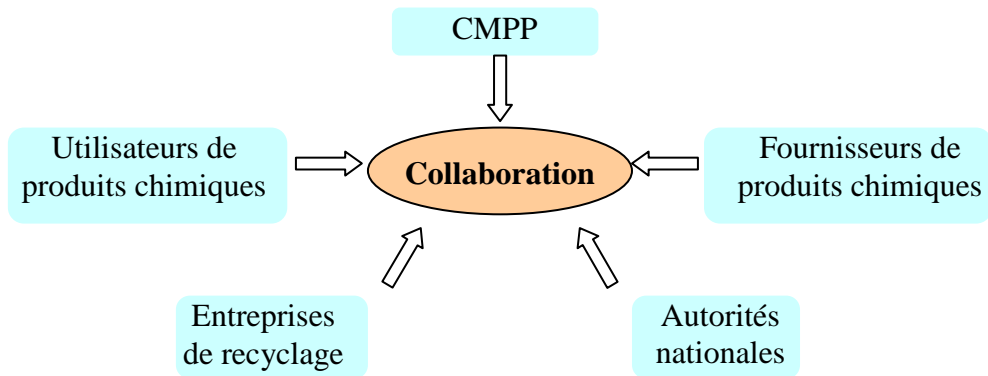


## Les secteurs industriels concernés

Le Chemical Leasing est applicable dans toute industrie utilisant les produits chimiques, notamment :

- ✓ Industrie chimique et parachimique : phosphate, peinture, détergents, .....
- ✓ Industrie agro-alimentaire
- ✓ Traitement de surfaces
- ✓ Industrie textile
- ✓ Industrie plasturgie
- ✓ Industrie automobile
- ✓ .....

## Les acteurs principaux concernés par le projet



## Contact

Centre Marocain de Production Propre (CMPP)  
23, Boulevard Med Abdouh, Palmiers 20100, Casablanca, Maroc  
Tél: 022 99 70 53  
Fax: 022 98 15 31  
Email : [cmpp@cmpp.ma](mailto:cmpp@cmpp.ma)  
Web : [www.cmpp.ma](http://www.cmpp.ma)